



Collège LaSalle
Montréal

**RÉALISE-
TOI!**

PLAN DE RÉUSSITE 2017-2022

- *Adopté par le Conseil d'administration du 25 octobre 2017.*



RÉSEAU
LCI ÉDUCTION
MEMBRE

Mot de la direction

La réussite des étudiants fait partie de la raison d'être du Collège LaSalle. Chaque membre des équipes de nos Écoles ou de nos services travaille ultimement vers ce but. C'est pourquoi la réussite s'inscrit comme axe prioritaire dans le plan stratégique et à même le système d'assurance qualité du Collège LaSalle. Cet axe guide l'ensemble des acteurs du Collège dans leurs décisions et actions pédagogiques ou administratives liées à la réussite, et ce, pour le meilleur bénéfice des étudiants, mais aussi de toute la communauté.

Le Plan de réussite 2017-2022 représente le projet par lequel le Collège compte réaliser sa mission éducative. Il exprime l'engagement du Collège à faire de son établissement un milieu propice à la réussite en énonçant clairement les priorités, les responsabilités et les objectifs favorisant la réussite. En plus de représenter l'assise sur laquelle fonder toute action liée à la réussite, il guidera la réflexion permettant d'évaluer les résultats de ces actions.

Un grand merci à tous les membres de l'équipe qui ont collaboré de près ou de loin dans cette opération. Vous nous avez alimentés lors l'évaluation et dans l'élaboration de ce nouveau plan de réussite. Grâce à vous, un plus grand nombre d'étudiants auront accès aux fruits d'une éducation qui instruit, forme et qualifie.

Je tiens aussi à féliciter les membres de l'équipe ayant conduit cette opération. Grâce à leur vision, leur détermination et leur rigueur méthodologique, tous seront mieux informés et surtout, plus outillés pour propulser nos étudiants vers la réussite, ceux qui ont besoin d'un petit « plus » qui risque de faire la différence entre un échec et la réussite, ou ceux qui désirent aller plus loin.

La vision de ce nouveau plan est aussi de faciliter l'appropriation par les équipes. Ainsi, nous croyons qu'il facilitera l'atteinte de nos objectifs les plus ambitieux, ceux qui assureront la pérennité de notre organisation et favoriseront la réalisation de chaque étudiant au regard de son projet d'études ou de son projet de vie.

Marie-France Tassé

Directrice des études

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	4
2. Caractéristiques de la population étudiante du Collège LaSalle.....	5
a) Portrait de la clientèle.....	5
b) Constats.....	5
3. Cibles 2017-2022 Collège LaSalle et par programmes.....	6
a) Tableau synthèse – Indicateurs de réussite comparatifs et cibles 2022.....	6
Ensemble du Collège LaSalle.....	6
b) Tableau synthèse – Indicateurs de réussite comparatifs et cibles 2022 par programme DEC.....	7
4. Définitions des trois orientations.....	9
5. Plan de réussite 2017–2022 – orientations, objectifs et indicateurs.....	10
a) Orientations et objectifs.....	10
b) Indicateurs d’atteinte des objectifs.....	11
6. Définition des modalités de suivi au Plan de réussite 2017-2022.....	12
7. Échéance et évaluation du plan de réussite.....	12
8. Composition du comité de rédaction.....	13
9. Méthodologie.....	13
ANNEXE A RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI DU PLAN DE RÉUSSITE.....	15
ANNEXE B MESURES D’AIDE ACTUELLES.....	16
ANNEXE C RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	16
ANNEXE D INDICATEURS DE RÉUSSITE.....	17
ANNEXE E PLAN DE TRAVAIL POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DU PLAN DE RÉUSSITE 2017-2022.....	19

Veillez noter que la forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d’alléger le texte.

1. Introduction

Le *Plan de réussite 2017-2022* du Collège LaSalle a comme but premier d'assurer la mobilisation de tous envers une cible commune : la réussite et le succès scolaires des étudiants du Collège.

Pour nous assurer de la pertinence et de l'efficacité de nos mesures d'aide à la réussite, nous avons procédé à l'analyse de nos processus existants, dont notre précédent plan de réussite et lors de l'évaluation faite dans le cadre de l'évaluation du système d'assurance qualité en vue de la rencontre d'audit avec la CEEC à l'hiver 2014. Des actions précises ont été clairement énoncées dans le plan d'action qui avait été joint au rapport d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance-qualité du Collège. Le présent plan de réussite vise ainsi à assurer l'intégration de ces recommandations. De plus, nous avons procédé à une autoévaluation du plan de réussite 2009-2015 à l'automne 2015, ce qui a mené à de nouvelles recommandations, par indicateurs de réussite et par programmes, qui sont intégrés dans ce plan de réussite.

L'adhésion à notre projet commun ne pourra se faire que par la mobilisation de tous les acteurs au sein de l'organisation. Cet engagement passe évidemment par la consultation de ces instances, tout au long du processus d'évaluation, la collecte d'information et la rédaction du plan. Le point de vue des personnes intervenant directement auprès des étudiants (enseignants, personnel de bureau et administratif ainsi que professionnel œuvrant dans les différents services offerts) est essentiel afin de juger de la pertinence des mesures prises, de leur efficacité et des besoins exprimés par les étudiants.

2. Caractéristiques de la population étudiante du Collège LaSalle

a) Portrait de la clientèle

Un sondage réalisé par le comité *Vie collégiale* en 2015 nous a permis de déterminer les principales caractéristiques sociodémographiques de la population du Collège (voir le Tableau 1) et de connaître le point de vue des étudiants sur les mesures d'aide offertes au Collège (voir le Tableau 2).

Tableau 1		
Principales caractéristiques sociodémographiques des répondants	Inscrits en français	Inscrits en anglais
Étudiants dont la langue d'enseignement est la langue maternelle	70 %	33,9 %
Étudiants ayant déjà fait des études collégiales	62,4 %	45,6 %
Étudiants habitant avec un conjoint (avec ou sans enfants)	31,5 %	19,9 %
Étudiants habitant avec leurs parents	30,5 %	43,3 %
Étudiants prenant plus de 60 minutes pour se rendre au Collège (aller-retour)	33,5 %	23,5 %
Étudiants ayant un ou plusieurs enfants à charge	22,2 %	9,9 %
Étudiants dont les parents sont la principale source de revenus	29,8 %	48,5 %
Étudiants ayant comme principale source de revenus le travail rémunéré ou les prêts et bourse	66,2 %	48,8 %
Étudiants ne travaillant pas	39 %	52,6 %
Étudiants travaillant plus de 15 heures par semaine	36,4 %	22,8 %

Tableau 2	
Connaissance, utilisation et appréciation des mesures d'aide au Collège LaSalle	Tous les étudiants
Étudiants ne sachant pas si le Collège offre des mesures	36,3%
Étudiants croyant que le Collège n'offre pas de mesures	18,7%
Étudiants (tous) ayant utilisé une mesure d'aide	22%
Étudiants (internationaux) ayant utilisé une mesure d'aide	30%
Étudiants croyant que l'accueil, l'intégration et la réussite sont des priorités au Collège LaSalle	60%
Étudiants affirmant que les mesures d'aide leur ont été présentées	60%

b) Constats

La lecture du premier tableau nous permet de faire certains constats sur les caractéristiques de la clientèle du Collège. Il semble y avoir quelques différences notables entre les populations anglophones et francophones du Collège. En effet, du côté francophone, les étudiants n'en seraient pas à leurs premières études au collégial, dépendraient davantage d'un emploi et des prêts et bourses que de leurs parents et auraient, dans le cas d'un étudiant sur cinq, un ou plusieurs enfants à charge. Du côté anglophone, les deux tiers des étudiants n'auraient pas la langue d'enseignement comme langue maternelle, ne travailleraient pas et dépendraient de leurs parents, dans la moitié des cas.

La lecture du deuxième tableau souligne que près du deux tiers des étudiants du Collège LaSalle ne savent pas si le Collège offre des mesures d'aide à la réussite. On peut déduire qu'ils n'en auraient pas fait l'usage, car les deux tiers affirment pourtant avoir reçu de l'information au sujet de mesures d'aide au cours de leur cheminement scolaire au Collège.

Ces principaux constats nous ont servi de repères afin de positionner adéquatement les orientations décrites dans les sections subséquentes du plan.

3. Cibles 2017-2022 Collège LaSalle et par programmes

a) Tableau synthèse – Indicateurs de réussite comparatifs et cibles 2022
Ensemble du Collège LaSalle

	Indicateurs de réussite	Taux moyen CL A2010-A2016	Taux moyens cégeps A2010-A2016	Cible Plan de réussite 2022
1	Taux de réussite à tous les cours en première session	59,6%	57,1%	65%
2	Taux de réinscription en troisième session	59,4%	50,7%	65%
3	Taux de diplomation dans la durée prévue du programme	27,6%	32,7%	31%
4	Taux de diplomation dans la durée prévue du programme + 2 sessions	35,4 %	36,9%	37%
5	Taux de réussite à l'EUJ (Automne)	67,8%	79,5%	73%
6	Taux de réussite à l'EEE (Automne)	79,7%	88 %	85%

b) Tableau synthèse – Indicateurs de réussite comparatifs et cibles 2022 par programme DEC

Programmes DEC	2016* Taux de réussite 1 ^e session	Cible 2022 Taux de réussite 1 ^e session	2016* Taux de rétention	Cible 2022 Taux de rétention	2016* Taux de diplomation	Cible 2022 Taux de diplomation	Cible 2022 Réussite EUF	Cible 2022 Réussite EEE
300A0 Sciences humaines	38,2%	45,0%	45,3%	48,0%	15,9%	23,0%	68,0%	85,0%
322A0 Techniques d'éducation à l'enfance	64,0%	75,0%	66,8%	70,0%	31,5%	35%	50,0%	70,0%
351A0 Techniques d'éducation spécialisée	64,3%	67,0%	75,1%	79,0%	36,3%	38,0%	68,0%	85,0%
410B0 Techniques de comptabilité	67,8%	75,0%	68,5%	72,0%	39,9%	50,0%	55,0%	53,0%
410C0 Conseil en assurance et en services financiers	67,9%	70,0%	65,9%	70,0%	27,8%	40,0%	50,0%	50,0%
410D0 Techniques de gestion de commerces	57,7%	62,0%	63,8%	65,0%	21,4%	32,0%	48,0%	60,0%
420A0 Techniques de l'informatique	63,6%	66,0%	63,3%	70,0%	34,0%	40,0%	50,0%	70,0%
414AC Techniques de tourisme	64,7%	70,0%	72,0%	78,0%	32,4%	35,0%	75,0%	75,0%
430A0 Techniques de gestion hôtelière	64,4%	72,0%	74,9%	78,0%	20,2%	25,0%	60,0%	70,0%
430B0 Gestion d'un établissement de restauration	57,1%	60,0%	66,9%	70,0%	12,9%	20,0%	60,0%	60,0%
500A1 Arts, lettres et communication	54,2%	62,0%	60,0%	65,0%	37,7%	38,0%	75,0%	85,0%
571A0 Design de mode	54,7%	64,0%	60,0%	68,0%	22,7%	30,0%	75,0%	85,0%
571C0 Commercialisation de la mode	66,7%	72,0%	69,6%	73,0%	39,2%	45,0%	75,0%	85,0%

*Les taux de réussite indiqués pour 2016 constituent une moyenne des taux annuels à partir de 2010 et jusqu'en 2016

Tous les indicateurs de réussite, pour l'ensemble du Collège et par programmes, sont disponibles à ce lien : <https://intranet.lasalle-intl.com/content/25418>

4. Définitions des trois orientations

Suite à l'autoévaluation du plan de réussite précédent, à la lumière des enjeux propres au Collège, trois grandes orientations ont été dégagées afin d'aligner les actions de tous pour les cinq prochaines années du plan de réussite :

Évaluer et soutenir la réussite des étudiants du Collège

Pour favoriser la réussite des étudiants, encore faut-il s'assurer de l'évaluer régulièrement et de mettre en place des mécanismes pour la soutenir. La première orientation est le fruit de cette réflexion. Par l'adoption de ce plan, le Collège entend poursuivre l'élaboration d'une méthodologie rigoureuse pour collecter des données sur la réussite des étudiants et faire de la réussite un projet rassembleur pour l'ensemble des intervenants du Collège. Même si a priori le succès des étudiants du Collège est à la base de toutes les décisions et actions prises, nous souhaitons que le *Plan de réussite 2017-2022* devienne un document de référence intelligible et accessible à tous. Ainsi, avec cette orientation, le Collège s'engage à évaluer et à soutenir la réussite de ses étudiants, et ce, auprès de toute sa communauté.

Répondre concrètement aux besoins des étudiants et des enseignants en facilitant l'intégration des différentes clientèles du Collège

Tel qu'énoncé dans la section portant sur les enjeux inhérents au Collège LaSalle, notre établissement accueille une importante population étudiante internationale. Pour plusieurs de ces étudiants, l'intégration à la société québécoise et le succès scolaire passent essentiellement par le biais du Collège, qui devient l'instance de référence, le point de repère. Le Collège doit ainsi se doter de mécanismes pour soutenir les besoins particuliers de cette clientèle et faciliter son intégration. La seconde population en croissance est constituée d'étudiants ayant des handicaps. Le Collège doit s'assurer que les situations d'évaluation soient justes et équitables pour les étudiants ayant des limitations physiques et des défis cognitifs. Non seulement le Collège met-il à la disposition des étudiants une personne-ressource aux Services adaptés (SA), mais il doit également veiller à la compréhension commune de la notion d'accommodement pour les étudiants en situation de handicap et fournir de l'information et les ressources nécessaires aux enseignants. C'est suite à ce constat - considérer les défis propres au Collège et inhérents au domaine de l'éducation supérieure - que le comité a rédigé la deuxième orientation. Par l'entremise de celle-ci, le Collège veut rassembler tous les intervenants liés de près ou de loin à ces enjeux particuliers et vise à se doter de moyens efficaces et concrets pour répondre aux besoins des étudiants et des enseignants en matière d'apprentissage et faciliter l'intégration de toutes les clientèles.

Valoriser la maîtrise des langues d'enseignement et rehausser les aptitudes langagières en français et en anglais des étudiants.

Enfin, la réussite et la diplomation des étudiants sont indissociables d'une bonne maîtrise de la langue d'enseignement écrite et d'une bonne compréhension de la langue seconde. C'est aussi parce qu'il est impossible d'obtenir un *Diplôme d'études collégiales* (DEC) sans réussir l'épreuve uniforme de langue que le comité a décidé de consacrer sa dernière orientation à ces enjeux. Puisque le taux de réussite des épreuves uniformes, tant en français qu'en anglais, est de 10% sous la moyenne québécoise, il a été établi que le Collège continuera de valoriser la maîtrise des langues d'enseignement et des langues secondes et qu'il mettra en place des politiques afin de rehausser les aptitudes langagières de ses étudiants. En outre, dans un monde de plus en plus mondialisé, la maîtrise d'une deuxième langue est un atout du même ordre que l'obtention d'un diplôme d'éducation supérieure. Conséquemment, la mobilisation de tous les enseignants, de la formation spécifique et de la formation générale, autour des enjeux entourant la maîtrise des langues d'enseignement et secondes, est au centre des actions prévues.

5. Plan de réussite 2017–2022 – orientations, objectifs et indicateurs

a) Orientations et objectifs

Orientation 1 : Évaluer et soutenir la réussite des étudiants du collège
1.1 Maintenir une méthodologie rigoureuse de cueillette de données sur la réussite des étudiants
1.2 Déterminer les facteurs, liés à l'organisation scolaire et aux processus administratifs, pouvant contribuer aux échecs scolaires.
1.3 Informer tous les intervenants du Collège de la teneur du plan de réussite
1.4 Accroître le sentiment d'appartenance et l'engagement des étudiants dans leurs études

Orientation 2 : Répondre concrètement aux besoins des étudiants et des enseignants en facilitant l'intégration des différentes clientèles du Collège
2.1 Faciliter l'intégration des étudiants internationaux.
2.2 Développer l'expertise des intervenants quant à l'importance de la réussite en 1 ^{re} session
2.3 Responsabiliser les étudiants quant à leur réussite
2.3 Dépister rapidement les étudiants dont la réussite est compromise et les accompagner vers la ressource adéquate.
2.4 Assurer l'efficacité des services d'aide et de soutien à la réussite.

Orientation 3 : Valoriser la maîtrise des langues d'enseignement et rehausser les aptitudes langagières en français et en anglais des étudiants
3.1 Intervenir rapidement auprès des étudiants ayant des aptitudes insuffisantes en langue écrite
3.2 Améliorer les aptitudes langagières des étudiants
3.3 Sensibiliser et outiller les enseignants quant à la qualité de l'expression écrite de leurs étudiants de la maîtrise des langues d'enseignement et des langues secondes
3.4 Augmenter le taux de réussite à l'ÉUF et à l'EEE

b) Indicateurs d'atteinte des objectifs

Orientation 1 : Évaluer et soutenir la réussite des étudiants du Collège

Résultats visés :

- Mise en œuvre complète des tableaux de bord pour l'ensemble des programmes du collège d'ici hiver 2019
- Taux de diplomation dans les temps prévu au Collège comparable à l'ensemble du réseau, soit 31%, d'ici 2022
- Mise en place d'un système de consultation aux deux ans auprès des étudiants de première et troisième session
- Un sentiment d'appartenance et d'engagement démontré par les élèves dans une proportion de 75% d'ici la fin du plan de réussite en 2022
- Connaissance des objectifs du plan de réussite par 60% des répondants enseignants et étudiants
- Élaboration d'un plan d'action annuel pour favoriser la réussite des étudiants basé sur la consultation annuelle
- Taux de satisfaction de 60% pour les étudiants internationaux quant à leur intégration au Collège

Orientation 2 : Répondre concrètement aux besoins des étudiants et des enseignants en facilitant l'intégration des différentes clientèles du Collège

Résultats visés :

- Amélioration du système en place pour le dépistage des étudiants éprouvant des difficultés
- Augmentation du taux de participation des enseignants au bilan de mi-session de 10% d'ici 2022
- Mise en place d'un comité sur la pédagogie de première session d'ici 2020
- Amélioration des services d'aide à la réussite du Collège basé sur des données provenant des étudiants
- Taux de satisfaction des services d'aide à la réussite par les étudiants de 70% d'ici 2022

Orientation 3 : Valoriser la maîtrise des langues d'enseignement

Résultats visés :

- Taux de satisfaction de 80% des enseignants concernant le processus de classement en langue des étudiants
- Taux de satisfaction de 75% des étudiants ayant bénéficié d'un soutien personnalisé concernant la langue
- Intégration d'une habileté langagière dans 80% des plans de cours de formation spécifique d'ici 2022
- Modification de tous les profils de sortie pour intégrer les compétences langagières d'ici 2022
- Utilisation de méthodes de correction de la langue en formation spécifique démontrée à 60% par les enseignants
- Taux de réussite à l'épreuve de langue en français à 73% et à l'épreuve de langue en anglais de 85% d'ici 2022

6. Définition des modalités de suivi au *Plan de réussite 2017-2022*

Un comité de suivi au plan de réussite sera formé afin d'assurer le suivi annuel des objectifs ainsi que la veille sur l'atteinte des résultats tels qu'énoncés dans le Plan de réussite. Son mandat sera également de veiller au respect des budgets. Ce comité sera constitué de la direction des études, de la coordination au soutien pédagogique – responsable du plan de réussite, de deux directions de programme et de la direction des finances.

Ce comité fera une veille des indicateurs de réussite quatre fois par année.

Le comité pourra émettre des recommandations à la direction des études afin de soutenir la réalisation des objectifs, annuellement. Avec l'approbation de la direction des études, les actions identifiées pourront être actualisées, ajoutées ou retranchées du plan initial. Les versions antérieures du plan seront conservées dans AGORA.

Les responsables de la mise en œuvre du plan de réussite sont décrits dans l'annexe A.

7. Échéance et évaluation du plan de réussite

Le plan de réussite du Collège LaSalle arrivera à échéance en juin 2022. Dans les mois précédents son échéance, le plan de réussite sera évalué par un comité d'évaluation. Ce comité se constitue généralement de la direction des études, de la coordination au soutien pédagogique – responsable du plan de réussite et de deux enseignants du Collège. Les critères suivants seront pris en compte lors de l'évaluation :

- L'atteinte des objectifs
- La prise en charge des différentes actions prévues au plan
- La méthodologie pour le suivi des actions prévues au plan

8. Composition du comité de rédaction

Le comité de rédaction du *Plan de réussite 2017-2022* est paritaire. Il est composé de trois enseignants du Collège et de trois membres de la direction des études. Pierre-Luc Beauchamp (enseignant, sciences humaines), Jennyfer Philippe (enseignante, formation générale) et Nacereddine Ziani (enseignant, sciences de la gestion) représentent le corps professoral, Marie Fortin (coordonnatrice au soutien pédagogique), Tiffany Raymond (coordonnatrice, formation générale) et Gabrielle Matte (directrice de l'École des sciences et techniques humaines), représentent la direction des études.

9. Méthodologie

Recherche documentaire :

Les principaux ouvrages et documents consultés dans le cadre de la rédaction du présent plan de réussite sont disponibles dans l'Annexe D. L'ensemble des documents consultés et outils créés pour les consultations se retrouvent ici : <https://intranet.lasalle-intl.com/content/75444>

Instances rencontrées :

Afin de remplir le mandat qu'il s'est donné, c'est-à-dire rédiger un plan de réussite signifiant, mobilisateur et singulier, le comité de rédaction du *Plan de réussite 2017-2022* a jugé qu'il se devait de consulter, dans la plus grande mesure possible, les acteurs liés de près ou de loin à la réussite et au succès de ses étudiants. Dans cette optique, le comité a identifié tous les intervenants du Collège susceptibles d'avoir un impact direct ou indirect sur la réussite de ses étudiants, et ce, dans le but notamment de compiler les actions à entreprendre à court et à long terme pour servir et soutenir la réussite. Pour ce faire, le comité a organisé des entretiens avec ces intervenants en les regroupant selon leur champ d'expertise. Bien que les trois orientations du *Plan de réussite 2017-2022* aient été présentées à l'ensemble de ces intervenants et que ceux-ci aient eu la possibilité de s'exprimer sur chacune d'entre elles, le comité a choisi, lors des rencontres, de mettre l'accent sur une orientation particulière en fonction du groupe consulté. Par exemple, les enseignants de langue ont été consultés et ont émis des recommandations pour les trois orientations, mais ils se sont davantage prononcés sur la troisième orientation, qui concerne plus spécifiquement la langue. Voici la liste des instances qui ont été formellement rencontrées, dans le cadre des travaux préliminaires de rédaction du plan de réussite :

- Enseignants de langue d'enseignement et enseignants de langue seconde (anglais);
- Enseignants de langue d'enseignement et enseignants de langue seconde (français);
- Coordinateurs administratifs;
- Membres du comité de valorisation de la langue;
- Adjoint à la direction des affaires étudiantes;
- Professionnels des services adaptés;

- Comité pédagogique (coordonnateurs et directeurs de programme, directeur adjoint aux études et coordonnateurs au soutien pédagogique);
- Enseignants du comité d'apprentissage actif (*Active Learning*);
- Professionnels du centre d'aide à la réussite (CAR).

Les résultats de ces consultations ont nourri les réflexions des membres du comité de rédaction. Ils ont en outre permis de déterminer explicitement les rôles et les responsabilités de chacune des instances concernées par la réussite et par le succès scolaire des étudiants du Collège LaSalle.

ANNEXE A | RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI DU PLAN DE RÉUSSITE

DIRECTION DES ÉTUDES

La direction des études porte la responsabilité de la mise en œuvre du *Plan de réussite 2017-2022*.

DIRECTION ADJOINTE AUX ÉTUDES

La direction adjointe aux études assure la coordination, le suivi et l'évaluation des actions liées au *Plan de réussite 2017-2022*.

COORDINATION AU SOUTIEN PÉDAGOGIQUE – RESPONSABLE DU PLAN DE RÉUSSITE

La coordination au soutien pédagogique, responsable *Plan de réussite 2017-2022* assiste la direction adjointe aux études dans toutes ses tâches relatives au *Plan de réussite 2017-2022*.

COMITÉ DE SUIVI DU PLAN DE RÉUSSITE

Le comité de suivi du plan de réussite a pour mandat de veiller au suivi des objectifs et de l'atteinte des résultats. Le comité veille également au respect des budgets alloués aux activités liées à la réussite des étudiants.

INTERVENANTS DANS LES CENTRES D'AIDE

Les intervenants dans les centres d'aide, enseignants ou professionnels, dispensent l'aide aux étudiants et participent aux collectes de données.

DIRECTIONS DE PROGRAMME

Les directions de programme mettent en application le *Plan de réussite 2017-2022* en l'intégrant à leurs pratiques.

COMITÉ PÉDAGOGIQUE

Le comité pédagogique veille à l'harmonisation de l'ensemble des pratiques liées au *Plan de réussite 2017-2022*.

COORDINATION AU SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Les coordonnateurs au soutien pédagogique appuient le travail de diverses instances en lien avec la réussite en leur offrant de l'aide et des outils pédagogiques appropriés. Les coordonnateurs au soutien pédagogique animent des communautés de pratique en lien avec les objectifs définis par le plan de réussite (ex. Comité de valorisation de la langue, Active Learning, comité sur la CUA, etc.)

COMITÉ DES CHEFS D'ÉQUIPE

Le comité des chefs d'équipe sert d'agent de liaison entre la direction des études et les enseignants au regard du *Plan de réussite 2017-2022*.

ENSEIGNANTS

Les enseignants font la promotion du *Plan de réussite 2017-2022* auprès de leurs étudiants et les incitent à utiliser les mesures d'aides en cas de besoin. Regroupés en équipe programme, ils participent à l'atteinte des objectifs du *Plan de réussite 2017-2022*. Les enseignants participent à des communautés de pratique ou à des comités, en lien avec les objectifs définis par le plan de réussite.

ANNEXE B | MESURES D'AIDE ACTUELLES

Le Collège LaSalle met à la disposition de ses étudiants plusieurs services d'aide académiques et offre aussi les services de soutien psychologique, d'orientation professionnelle et d'infirmierie.

Les informations quant à la nature des différents services, les coordonnées, les personnes responsables de chacun des services et les horaires se trouvent à l'adresse suivante : <https://intranet.lasalle-intl.com/content/21305>

ANNEXE C | RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue et éducation au Québec. Enseignement collégial*, Québec, 2017.

[https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2017/20170331_etude2.pdf]

Collège LaSalle, *Plans d'action des équipes-programme* [<https://intranet.lasalle-intl.com/content/84837>]

Collège LaSalle, *Plans d'action du comité des chefs d'équipe* [<https://intranet.lasalle-intl.com/content/128549>]

Collège LaSalle, *Plans d'action du comité pédagogique* [<https://intranet.lasalle-intl.com/content/125424>]

Collège LaSalle, *Rapport d'autoévaluation du plan de réussite* [<https://intranet.lasalle-intl.com/content/90546>]

Collège LaSalle, *Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité* [<https://intranet.lasalle-intl.com/content/56953>]

ANNEXE D | INDICATEURS DE RÉUSSITE

Pour tous les programmes d'études offerts au Collège LaSalle, un tableau de bord a été construit afin de faciliter la compréhension des enjeux inhérents à chaque programme et d'assurer le suivi de la réussite.

C'est à la direction de programme et à l'équipe programme d'analyser annuellement et en continu les différentes sections du tableau de bord.

La direction de programme ou le chef d'équipe détermine si la donnée du tableau de bord est satisfaisante (vert), acceptable (jaune) ou problématique (rouge), en lui attribuant la bonne couleur. Ce code de couleur est important pour cibler les priorités de l'équipe programme.

Voici un exemple de tableau de bord :

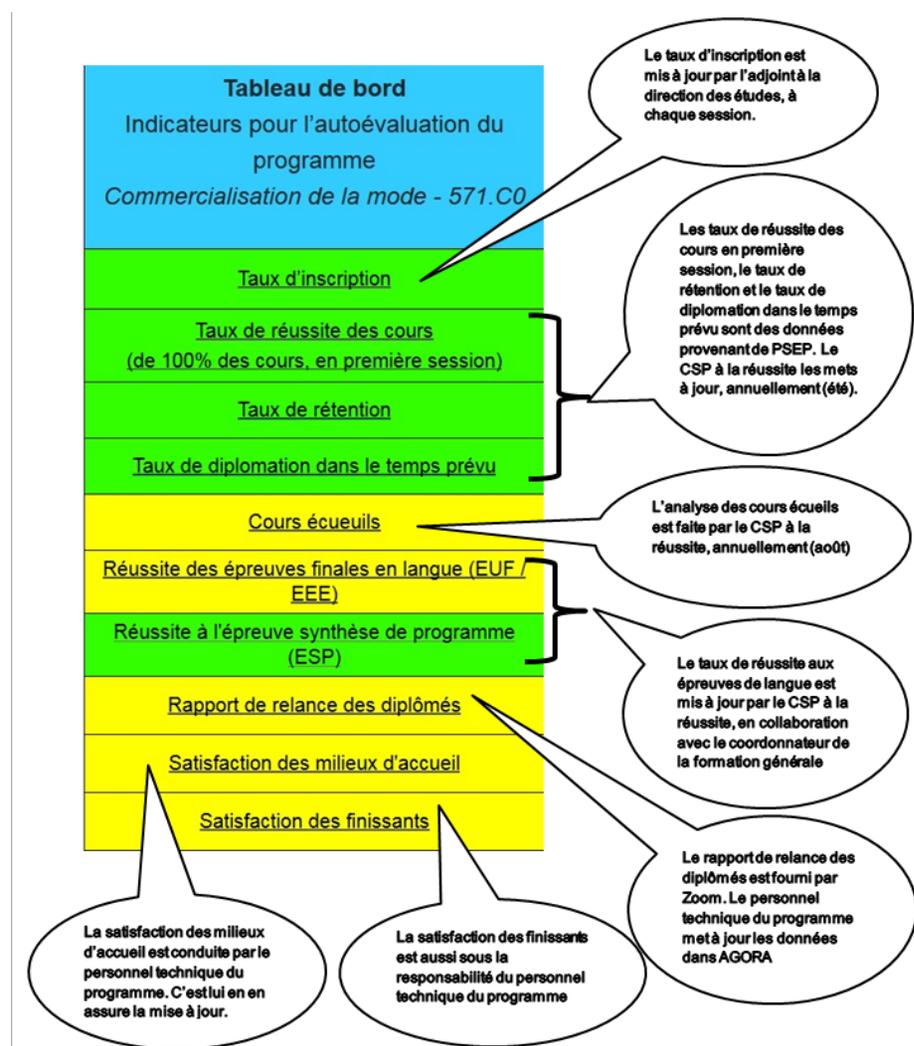
Tableau de bord	
Indicateurs pour l'autoévaluation du programme	
<i>Nom du programme</i>	
Taux d'inscription	
Réussite des cours (de 100% des cours, en première session)	
Taux de rétention	
Taux de diplomation dans le temps prévu	
Cours écueils	
Réussite des épreuves finales en langue (EUF / EEE)	
Réussite à l'épreuve synthèse de programme (ESP)	
Rapport de relance des diplômés	
Satisfaction des finissants	

Voici le code de couleur utilisé :

	À examiner, à court terme (prochaine année)
	À examiner, à moyen terme (dans les 2 prochaines années)
	Tous les indicateurs sont satisfaisants

Le répertoire des tableaux de bord de tous les programmes par École du Collège LaSalle se trouve au lien suivant : <https://intranet.lasalle-intl.com/content/76255>

Les indicateurs de la réussite comptabilisés par programme d'études sont disponibles au lien suivant : <https://intranet.lasalle-intl.com/content/83889>



ANNEXE E | PLAN DE TRAVAIL POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DU PLAN DE RÉUSSITE 2017-2022

Plan de réussite 2017-2022				
Orientation 1 : Évaluer et soutenir la réussite des étudiantes et des étudiants du Collège				
Objectifs	Actions	Indicateurs	Responsables	Échéanciers
1.1. Maintenir une méthodologie rigoureuse de cueillette de données sur la réussite des étudiants	Créer un comité pour assurer le suivi des actions au présent Plan de réussite	Page du comité créé dans Agora, ordres du jour et p.v. de rencontres.	CSP réussite DAE	Hiver 2018
	S'assurer de l'actualisation annuelle des indicateurs de réussite pour l'ensemble du Collège	Indicateurs actualisés au tableau de bord général du Collège sur Agora	CSP réussite	Annuellement Session d'été
	Déterminer les priorités institutionnelles annuelles d'après les indicateurs	Priorités institutionnelles apparaissant dans le tableau de bord du Collège	DAE et DE CSP réussite	Annuellement à l'automne
	S'assurer de l'actualisation annuelle des indicateurs de réussite pour tous les programmes DEC et AEC.	Indicateurs actualisés aux tableaux de bord de chaque programme du Collège, incluant les données sur les cours écueils.	CSP réussite	Annuellement à l'automne
	Présenter les indicateurs aux membres du comité pédagogique et aux équipes programme.	Point à l'ordre du jour des rencontres de ces instances	CSP réussite	Annuellement à l'automne
	Assurer la mise en place d'actions concrètes par les équipes-programme suite à la présentation des indicateurs et à l'analyse de l'équipe.	Élaboration d'actions et prise en charge, dans les plans d'actions respectifs, des instances concernées	Chefs d'équipe Coordination de programme	Annuellement à l'automne
1.2. Déterminer les facteurs, liés à l'organisation scolaire et aux processus administratifs,	Sonder les étudiants et les enseignants, aux deux ans.	Mettre à jour le sondage utilisé dans les opérations antérieures et en assurer la publication sur Omnivox.	CSP réussite	H2018

pouvant contribuer aux échecs scolaires.				
	Analyser et communiquer les données obtenues aux instances concernées	Prise en charge de l'analyse des données par les équipes et actions prévues dans les plans des instances concernées	SAE Coordinations de programme	E2018 en vue des plans d'actions pour A2018
	Identifier et proposer des modifications possibles aux cheminements des étudiants, en fonction des cours-écueils	Analyse annuelle des cours-écueils dans chacun des programmes. Participation des coordinations administratives dans l'élaboration de propositions de révisions au cheminement ou à des propositions d'options plus flexibles	Équipe programme Équipes administratives	Annuellement
	Assurer un suivi plus efficace entre les Admissions et l'administration à propos des dossiers scolaires	Tenir des rencontres entre les membres du comité pédagogique, du comité d'organisation scolaire et des Admissions, suite aux rentrées d'automne et d'hiver ainsi qu'en prévision des développements de programme.	Comité pédagogique Comité d'organisation scolaire Admissions	Deux fois par année, à l'automne et à l'hiver
	Établir une politique claire concernant l'annulation des cours et les mentions d'incomplet temporaire et d'incomplet permanent.	Création d'un nouveau formulaire d'annulation de cours (IT et IN) et publication d'une procédure interne dans Agora.	Comité d'organisation scolaire	A2018-H2019
1.3. Informer tous les intervenants du Collège de la	Rendre le plan de réussite accessible à tous et en faire une version schématisée	Production et publication d'une version abrégée du <i>Plan de réussite</i> avec une mise en page attrayante sur les	Comité de suivi au plan de réussite	H2018

teneur du plan de réussite	pour assurer sa compréhension	plateformes adéquates, notamment Agora et Omnivox. Présentation du plan de réussite dans chaque équipe programme.	Comité pédagogique et comité des chefs d'équipe	
1.4. Accroître le sentiment d'appartenance et l'engagement des étudiants dans leurs études	Simplifier les procédures afin d'encourager et de faciliter les initiatives étudiantes.	Augmentation du nombre d'étudiants s'engageant dans les activités parascolaires. Augmentation de 10% annuellement du nombre d'initiatives étudiantes (mentions reconnaissance de l'engagement étudiant, projets avec la Fondation LCI, participation dans les comités paritaires).	SAE Comité pédagogique Fondation LCI	En continu
	Mettre sur pied un concours pour l'obtention d'une bourse pour les étudiants engagés dans la réalisation de l'une des trois dimensions du projet éducatif.	Tenue d'une activité visant la reconnaissance de l'engagement étudiant et récompensant les étudiants engagés.	DE	H2018

Orientation 2 : Répondre concrètement aux besoins des étudiants et des enseignants en facilitant l'intégration des différentes clientèles du Collège

Objectifs	Actions	Indicateurs	Responsables	Échéanciers
2.1. Faciliter l'intégration des étudiants internationaux.	Mettre en place d'un comité visant à assurer l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux.	Mise en place d'un bureau/comité d'accueil des étudiants internationaux qui sera intégré au plan d'action des SAE dès 2018. Satisfaction de 60% et plus des étudiants internationaux, selon le sondage annuel, à l'égard des efforts perçus du Collège pour faciliter leur intégration et des ressources mises à leur disposition pour mieux s'intégrer.	SAE Enseignants Étudiants	A2018
2.2. Développer l'expertise des intervenants quant à l'importance de la réussite en 1 ^{re} session.	Effectuer une veille et documenter les stratégies pédagogiques portant spécifiquement sur la réussite en première session.	Création d'une communauté de pratique sur l'accueil des étudiants de première session formée d'enseignants des 5 écoles.	CSP réussite, CSP TIC et enseignants 1 ^{re} session.	A2018
	Sensibiliser les enseignants à leur impact et à l'importance de la 1 ^{re} session pour réussir ses études collégiales.	Partage des informations colligées par la communauté de pratique sur les plateformes (Agora et Omnivox).	CSP réussite, comité des chefs d'équipe	En continu
	Intégrer des actions en ce sens dans les plans d'action des équipes programme.	Présence d'au moins une action concernant la pédagogie de première session dans chaque plan	Équipe programme	En continu

		d'action des équipes programme.		
2.3. Responsabiliser les étudiants quant à leur réussite.	Informar les étudiants en début de session quant aux réalités et exigences des études collégiales.	Formation offerte aux étudiants en début de session (organisation, lecture rapide, recherche efficace, étude efficace, prise de notes). Création de capsules vidéo (selon les paramètres du nouveau module Omnivox)	SAE Responsable des SA	En continu
		Visites des coordinations de programme dans les cours de session 1 de la semaine 2.	Coordinations et directions de programme	Deux fois par année
	Favoriser les initiatives et développer des outils d'encadrement de tutorat/accompagnement par les pairs.	Réalisation d'au moins cinq jumelages d'étudiants, par session, de première session avec des collègues de deuxième et de troisième année.	SAE Enseignants Coordinations et directions de programme	D'ici la complétion du plan
2.4. Dépister rapidement les étudiants dont la réussite est compromise et les accompagner vers la ressource adéquate.	Fournir rapidement aux directions de programme les noms des étudiants requérant un suivi particulier.	Statistiques d'utilisation du bilan de mi-session par tous les enseignants, tous statuts et tous programmes confondus, à 75%.	Comité pédagogique	Au moment de lancer l'opération
	Sensibiliser les enseignants à l'importance de comptabiliser les absences des étudiants dans Omnivox.	Statistiques d'utilisation de la déclaration des absences par tous les enseignants, tous statuts et tous programmes confondus, à 90%.	Coordinations de programme	En début de session, trois fois par année

	Assurer un suivi personnalisé aux étudiants ayant un plan d'intervention.	Tous les dossiers d'étudiants aux Services adaptés sont complets et conformes, des suivis sont effectués chaque session	Responsable des SA	En continu
	Soutenir les enseignants d'étudiants requérant un suivi particulier.	Faciliter la communication entre les coordinations de programmes, les SAE, la responsable des Services adaptés et les enseignants	Responsable des SA	En continu
		Offrir des formations à la journée pédagogique (ateliers d'information sur les Services adaptés, sur les services offerts au Collège et sur les troubles de santé mentale)	Responsable des SA Enseignants du CAR SAE	Au besoin, selon le comité de perfectionnement
		Redéfinir le mandat du Centre d'aide à la réussite (CAR) et le publiciser sur Agora et aux comités pédagogique et des chefs d'équipe	Enseignants du CAR	H2018
	Développer des ressources et des ateliers permettant aux enseignants de soutenir les étudiants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers.	Selon les besoins exprimés en début d'année et auprès du comité de perfectionnement, offrir du soutien directement auprès de la responsable des Services adaptés, formations et outils proposés	SAE Responsable des SA	En continu

		aux équipes programmes qui en font la demande.		
2.5. Assurer l'efficacité des services d'aide et de soutien à la réussite.	Faire la promotion des différents services d'aide disponibles pour les étudiants auprès des enseignants et des autres membres du personnel.	Information diffusée via Omnivox et dans le Nouvelles Express, Agora, via les comités pédagogiques, d'organisation scolaire, des chefs d'équipe et équipes programme.	SAE	En continu
	Optimiser la gestion des examens aux Services adaptés par l'implantation du système Omnivox.	Mise à jour du processus de demande d'examen aux Services adaptés (procédures aux enseignants, aux étudiants, et au personnel de l'équipe des SAE)	Responsable des SA SAE	H2018
	Assurer la bonne gestion des différents centres d'aide.	Instruments de suivi colligés annuellement et actualisés. Recommandations de modifications aux processus, annuellement.	Directions de programme (RH) SAE	Annuellement
	Assurer un service à temps plein aux étudiants ayant besoin de suivis aux Services adaptés.	Attribution et renouvellement annuel d'un poste d'enseignant entièrement consacré aux Services adaptés	Direction ESTH	A2016
	Veiller à ce que l'offre de services d'aide corresponde aux besoins exprimés par les étudiants et par les	Complétion, au plan d'action du comité de suivi au plan de réussite, d'une veille entre les besoins exprimés dans le sondage et les	Comité de suivi du PdR	Annuellement

	enseignants, dans le respect des budgets disponibles.	services offerts aux étudiants.		
	Développer des partenariats entre les différents services offerts (exemple, entre le CAF et les Services adaptés).	Compte-rendu annuel des activités effectuées en commun. Ces informations sont colligées dans Agora.	Responsable des SA Coordination des centres d'aide	Annuellement
	Considérer la gestion de la prise de rendez-vous auprès des professionnels par l'implantation du système Omnivox.	Faire une étude de faisabilité et d'impact de l'utilisation du module, en vue d'une recommandation à la DE.	SAE DAE Direction ESTH	A2017

Orientation 3 : Valoriser la maîtrise des langues d'enseignement et rehausser les aptitudes en français et en anglais des étudiants

Objectifs	Actions	Indicateurs	Responsables	Échéanciers
3.1. Intervenir rapidement auprès des étudiants ayant des aptitudes insuffisantes en langue écrite.	Assurer un classement rapide et adéquat des étudiants lors des évaluations formatives à la semaine 1 (bon niveau en langue d'enseignement et en langue seconde).	Modifications faites aux tests de langue seconde. Diminution du reclassement des étudiants à la semaine 1.	Coordination de la formation générale Enseignants en langue d'enseignement et en langue seconde	Dès A2017 et sessions à venir
	Offrir aux étudiants présentant un taux de littératie faible un soutien personnalisé (recommandations au CAF, ELC, ateliers de soutien aux épreuves uniformes, cours de 103 (mise à niveau).	Satisfaction d'au moins 75% des étudiants ayant bénéficié de soutien personnalisé au regard de leur taux de littératie selon un questionnaire rempli à la fin du service obtenu.	Coordination de la formation générale, du CAF, de l'ELC.	En continu

3.2. Améliorer les aptitudes langagières des étudiants.	Ajouter les habiletés langagières dans les profils de sortie (langage professionnel).	Habiletés langagières apparaissant dans tous les profils de sortie des programmes d'études.	CSP responsable des programmes	En continu
	Intégrer le développement d'habiletés en communication dans les plans de cours de la formation spécifique.	Habiletés de communication apparaissant dans 80% des plans de cours selon échantillonnage.	Équipe programme CSP responsable des programmes	En continu
	Inclure un enseignant en langue dans les jurys des épreuves synthèses de programme.	Invitation des enseignants de formation générale par les enseignants de formation spécifique responsables des projets finaux.	Comité des chefs d'équipe	Annuellement
	Mettre sur pied un laboratoire dédié à l'apprentissage de la langue seconde (écouteurs, etc.).	Réalisation du Language HUB (en lien avec la demande pour l'Entente Canada-Québec)	Coordination de la formation générale Enseignants en langue seconde	A2018
	Mettre sur pied des activités parascolaires valorisant la culture et la langue d'enseignement.	Au moins 2 activités, annuellement, organisées en collaboration avec les SAE	Coordination de la formation générale Enseignants en LS, SAE	H2018
3.3. Sensibiliser et outiller les enseignants quant à la qualité de l'expression écrite de leurs étudiants de la maîtrise des langues d'enseignement et des langues secondes	Poursuivre les activités du comité de valorisation de la langue	Plan d'action annuel du comité de valorisation de la langue.	Comité de valorisation de la langue CSP Refran	A2018
		Communiquer le mandat et le plan d'action du comité de valorisation de la langue	CSP Refran Comité de valorisation de la langue	Annuellement
	Sensibiliser l'ensemble de la communauté collégiale à l'importance de s'exprimer	Partage des recherches PAREA sur le sujet dans l'AGORA et auprès des équipes programme.	CSP Refran Comité de valorisation de la langue	Annuellement

	correctement en société et dans le monde du travail.	Souligner l'importance de la qualité de la langue telle qu'identifiée par la rétroaction des milieux de stage via l'information obtenue dans les tableaux de bord	Coordinations de programme	Annuellement
		Identifier un enseignant par équipe-programme qui sera l'ambassadeur auprès du comité de valorisation de la langue.	Coordinations de programme	Annuellement
	Développer un lexique de vocabulaire spécialisé, lié au programme d'études.	Élaboration du lexique lié à chaque programme d'études, publication et promotion. Connaissance du document par 60% des étudiants des programmes et par 75% des enseignants selon le sondage annuel.	Équipes de formation générale EN et FR	A2018
	Inviter des conférenciers de divers milieux, qui souligneront l'importance de la maîtrise de la langue dans la qualité des communications en milieu professionnel.	Au moins une conférence ou une activité ludique tenue par session par les Services aux affaires étudiantes, en collaboration avec les Écoles, sur l'importance de la maîtrise de la langue dans leur milieu professionnel (dans le contexte des stages, des entrevues, etc.)	SAE Équipes de formation générale EN et FR Étudiants	Deux fois par année
3.4. Augmenter le taux de réussite à l'EUF et à l'EEE	Sensibiliser les enseignants de la formation spécifique à l'importance de la passation des épreuves uniformes pour l'acquisition d'un DEC.	Campagne de sensibilisation réalisée en début d'année auprès des enseignants concernant la correction de la langue dès les premières évaluations ainsi que sur	Comité de valorisation de la langue	Annuellement

		l'importance de la maîtrise de la langue écrite pour l'obtention d'un DEC.		
	Favoriser la correction de la langue dans tous les cours dès les premières évaluations et dans les évaluations finales.	Activité portant sur la correction de la langue effectuée aux deux ans dans chaque équipe programme et apparaissant dans leur bilan annuel. Soutien linguistique apporté aux enseignants en exprimant le besoin.	Coordinations de programme Équipes de formation générale EN et FR	Annuellement
	Créer une banque d'exercices en ligne, à l'attention des étudiants, pour la préparation aux épreuves de langue.	Diffusion d'exercices via Omnivox.	Équipes de formation générale EN et FR	A2018
	Organiser des activités spécifiquement reliées à la réussite de l'ÉUF et de l'EEE.	Maintenir les ateliers de préparation aux épreuves et diversifier l'offre (horaire et contenu) selon les besoins identifiés par les enseignants du cours préparatoire (anglais et français) à l'épreuve.	Équipes de formation générale EN et FR	À chaque session
		Atteinte des objectifs fixés au plan, quant aux indicateurs de réussite de l'ÉUF et de l'EEE.	DE Directions d'École Coordinations de programme	Veille annuelle